

Présentation des grilles du 3^e degré

Institut Paridaens Beaumont



Les grilles sont disponibles via le lien :
<https://institut-paridaens.be/grilles-horaires/>

Vous trouverez dans ce diaporama :

- les filières d'enseignement possible à l'Institut et leurs finalités
- les attestations délivrées en fin de 4^e
- les différents diplômes obtenus en fin de parcours
- les grilles horaires des filières

Bonne lecture !

Au 3^e degré, l'élève peut s'orienter vers des :

HUMANITES GENERALES ET TECHNOLOGIQUES et les formes d'enseignement:

Général de transition (nombreuses grilles possibles)

Technique de transition (Arts)

HUMANITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES et les formes d'enseignement:

Techniques de qualification (Agent d'éducation ou Technicien en comptabilité)

Professionnel (Vente)

Le choix de la forme d'enseignement se fera sur base des résultats obtenus en fin de 4^e année.

Trois types d'attestation possibles

(en Juin ou Septembre)

👉 **AOA Pleine réussite**

👉 **AOB Réussite avec restrictions diverses:**

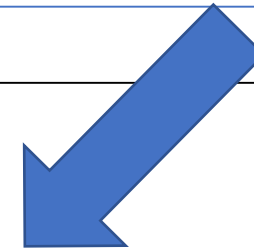
➤ **nombre d'heures dans une option**

(exemple : restriction math 4 ou math 6 ou sciences 6, ...)

➤ **orientation autre forme d'enseignement**

(exemple : pas d'enseignement général ou technique de transition)

👉 **AOC Echec** (pas d'accès au 3^e degré)



Quelle différence entre les enseignements en termes de formation et de diplôme?

HUMANITES GENERALES ET TECHNOLOGIQUES

- Préparent à la poursuite des études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur,
- Offrent des possibilités d'entrer dans la vie active.

Le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) est délivré au terme de la 6^e année.

HUMANITES TECHNIQUES

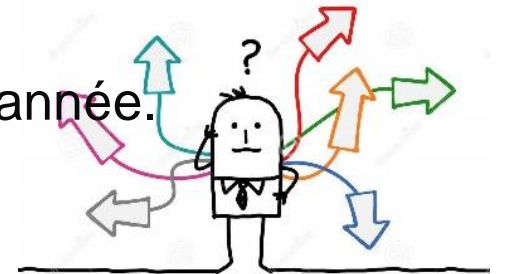
- Préparent à l'entrée dans la vie active,
- Permettent la poursuite d'études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur.

Le CESS et/ou un Certificat de qualification (CQ) sont délivrés au terme de la 6^e année.

HUMANITES PROFESSIONNELLES

- Préparent à l'entrée dans la vie active,

Un Certificat d'enseignement 6P et/ou un Certificat de qualification (CQ) délivrés au terme de la 6^e.

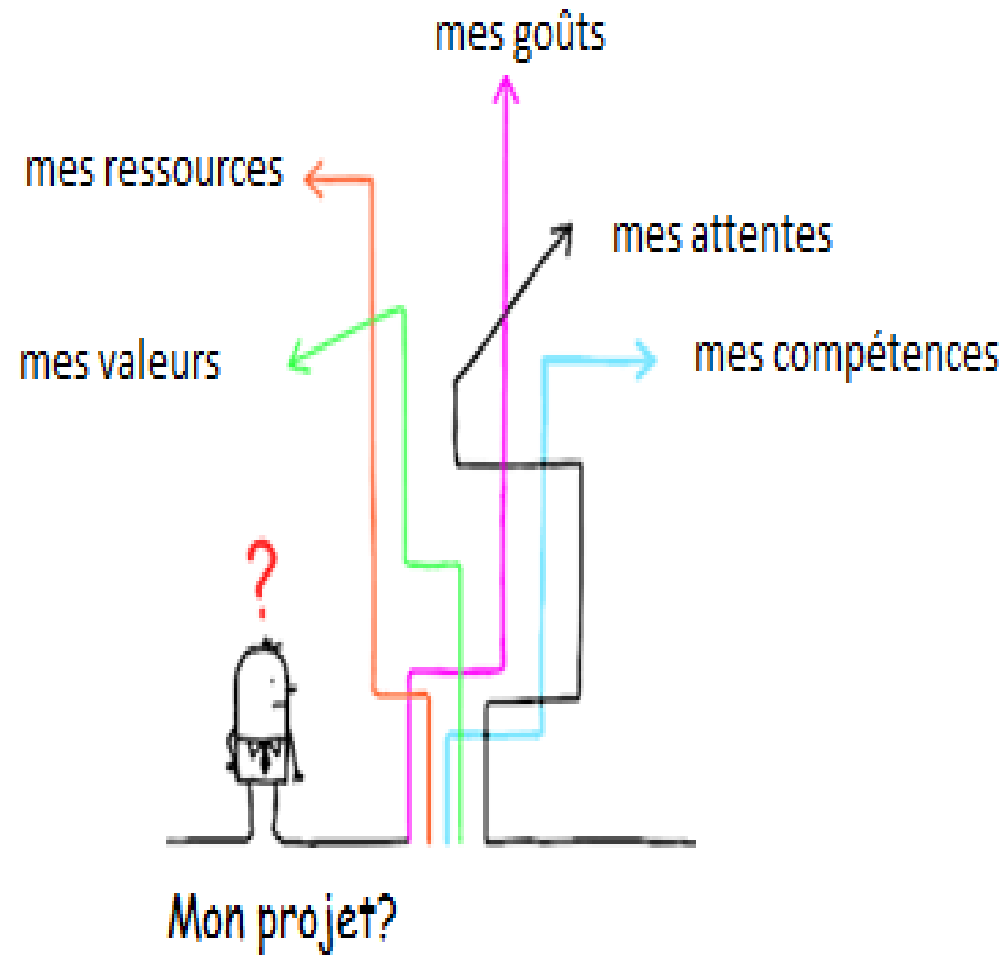


FILIERES D'ENSEIGNEMENT PROPOSEES A L'INTITUT PARIDAENS

	GÉNÉRAL DE TRANSITION (G) Différents choix	TECHNIQUE DE TRANSITION (TT) ARTS	TECHNIQUE DE QUALIFICATION (TQ) - Technicien en comptabilité - Agent d'éducation	PROFESSIONNEL (P) VENTE
	HUMANITES <u>GENERALES</u> ET <u>TECHNOLOGIQUES</u> PREPARENT L'ACCES AUX ETUDES SUPERIEURES PERMETTENT AUSSI D'ENTRER DANS LA VIE ACTIVE		HUMANITES <u>TECHNIQUES</u> ET <u>PROFESSIONNELLES</u> DONNENT ACCÈS A LA VIE ACTIVE PAR LA QUALIFICATION PERMETTENT AUSSI L'ACCES AUX ETUDES SUPERIEURES	

Fin de 6 ^e		OBTENTION DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION + le certificat de connaissances de gestion de base pour les techniciens en comptabilité
	OBTENTION DU CESS Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (permet l'accès à l'enseignement supérieur de type long ou de type court)	OBTENTION du CE6P Certificat d'Enseignement de 6P
Fin de 7 ^e		OBTENTION DU CESS (non organisé à l'Institut)

Je termine le 2^{ème} degré ... Quel choix?

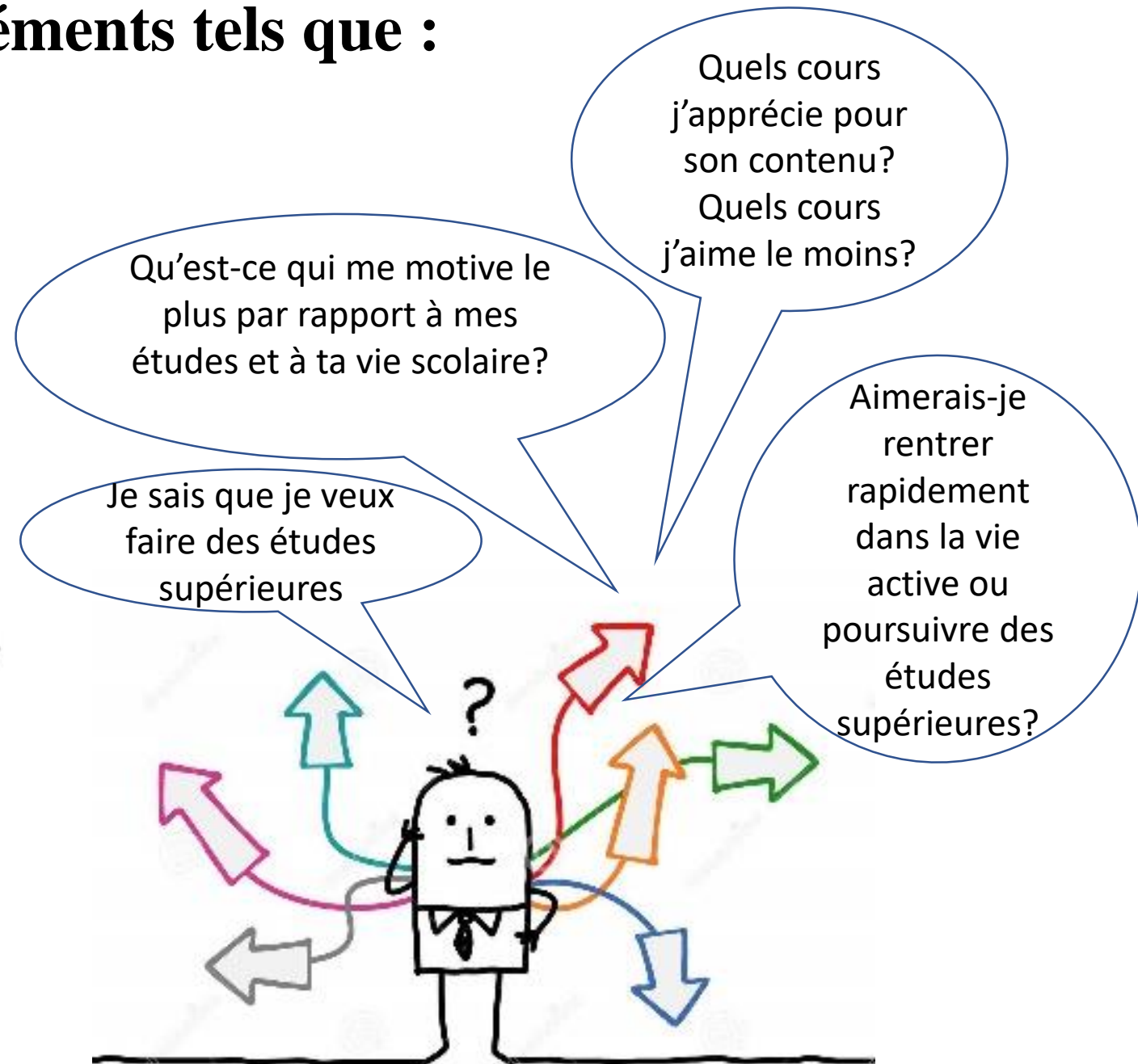
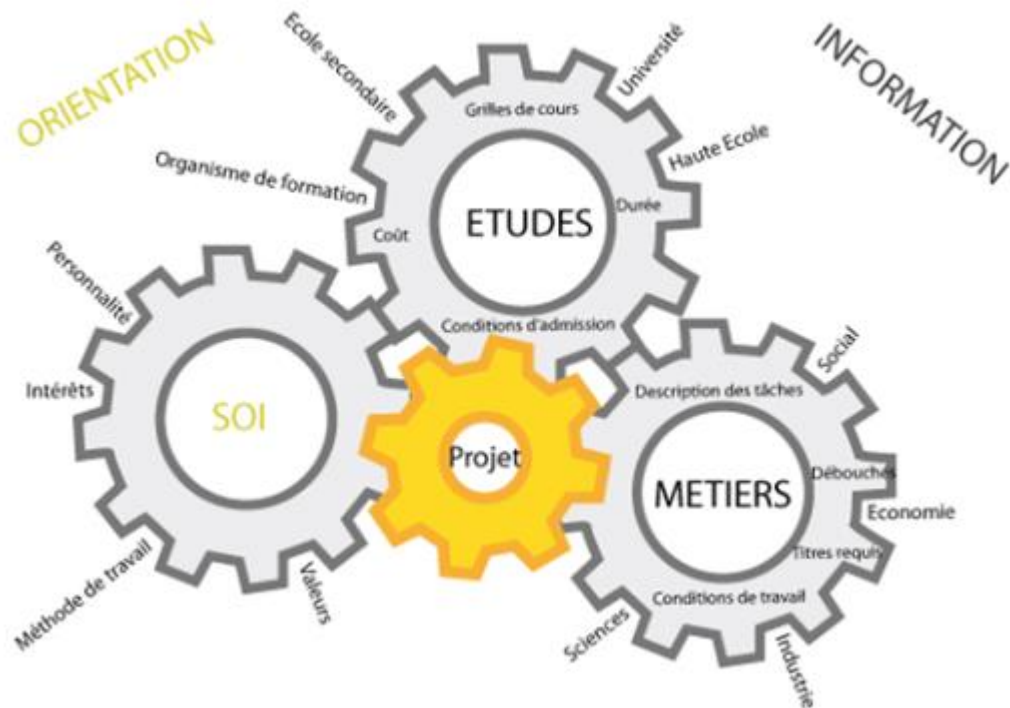


Le choix s'effectue
OBLIGATOIREMENT
pour 2 ANS et ce pour
toute les filières

→ **Fixé au plus tard le
15 novembre**

Ton choix se basera sur des éléments tels que :

- ta personnalité (goûts, caractères, ...)
- tes capacités,
- tes valeurs,
- tes objectifs,
- ta motivation,
- ton attestation obtenue fin du 2^e degré
- tes choix d'un futur métier ou formation



Je réfléchis à mon projet de choix...

Si le choix est difficile, ... des aides sont possibles

... au sein de l'école

- Avis et conseils des professeurs
- Tests d'orientation du centre PMS

... à l'extérieur de l'école

- Avis d'orientation au Service d'Information sur les Etudes et les Professions (SIEP)

Quelle différence au niveau des grilles horaires?

L'enseignement général exige un minimum de 30 h/semaine (jusqu'à 36 h, à certaines conditions)

La grille de l'enseignement de transition Arts compte 33 h/semaine

L'enseignement qualifiant et professionnel compte 36 h/semaine:

- 18 h de formation commune et 18 h d'option en **Agent d'éducation**
- 20 h de formation commune et 16 h d'option en **Technicien en comptabilité**
- 16 h de formation commune et 20 h d'option en **Vendeur - vendeuse**

En qualification et professionnel, les cours à option renvoient directement à des connaissances concrètes, utiles pour aborder l'apprentissage des compétences liées aux métiers auxquels l'option prépare. Les stages permettront de mettre en application ces compétences.

Chaque filière (G, TT, TQ et P) a sa spécificité.

**Attention, l'enseignement technique et professionnel n'est pas plus facile.
L'abord est différent et la formation exigeante!**

Troisième degré

Enseignement général



Grilles modulables (dans la limite des possibilités)

La grille de l'élève devra comporter:

minimum 30 heures (16h de formation obligatoire + min 14 heures)
et au moins 3 options de base à 4 heures minimum

Le choix ne détermine pas systématiquement un choix pour les études supérieures.
Chaque grille prépare l'élève à l'entrée à l'enseignement supérieur.

FORMATION OBLIGATOIRE en 5/6 G

pour tous:

12h

Education Physique

2

Religion

2

Français

4

Formation Géographique et Sociale (FGS)

2

Formation Historique

2

OPTION OBLIGATOIRE (choix d'école)

ANGLAIS

4

TOTAL:

16H

L'anglais est une
option de base
à 4h.

Les cours obligatoires modulaires :

Mathématiques	(2h ou 4h ou 6h)
Sciences	(3h ou 6h)
Néerlandais	(2h ou 4h)

les math 4h ou 6h,
les sciences 6h et
le néerlandais 4h
sont des **options de base**

Les cours au choix :

Espagnol	(4h)
Latin	(4h)
Sciences sociales	(4h)
Allemand	(2h)
Français +	(2h)
Informatique	(2h)
Labo sciences	(2h)
Math+	(2h)

l'espagnol,
le latin et
les sciences sociales
sont des **options de base**

Les cours à 2h constituent des activités complémentaires
ou préparations aux études supérieures

Particularités :

Possibilité de porter la grille à 33/34 h si l'élève a:

☞ 2 langues à 4 h (Latin et/ou langues modernes) ou

☞ une AC préparatoire aux études supérieures

Mathématiques 2h

Labo sciences 2h

Et à 35 h

☞ si 2 langues modernes et latin

☞ Pour tout renseignement complémentaire
Contacter le secrétariat élèves
secleves@institut-paridaens.be

Enseignement général 5^e et 6^e

Diplômes obtenus au terme de la 6^e :

- le **CESS** (certificat d'enseignement secondaire supérieur);

Grilles accessibles sur
<https://institut-paridaens.be/grilles-horaires/>

La grille de l'élève doit comporter :

- minimum 30 périodes par semaine / maximum 32 périodes par semaine*
- 3 options de base à 4 heures (ex: anglais 4h, math 4h et espagnol 4h)
(ex: anglais 4h, math 4h et sciences 6h)

Formation commune obligatoire
Education Physique
Religion
Français
Histoire
Géographie

12 périodes
2
2
4
2
2

* L'élève qui suit 2 langues à 4h ou une AC préparation aux études supérieures peut porter sa grille à 34h.

* L'élève qui suit le latin et 2 langues à 4h peut porter sa grille à 35h ou 36h.










Options de base obligatoires
Anglais - E24
Mathématiques
Sciences
Néerlandais
Options de base au choix
Espagnol
Latin (incompatible avec sciences sociales)
Sciences sociales (incompatible avec latin)
AC Préparation aux études supérieures
Labo sciences (uniquement avec sciences 6h)
Math+ (uniquement avec mathématiques 6h)
Activités complémentaires (AC) **
Allemand
Français +
Informatique
TOTAL

			12h + 4h d'anglais + mon choix
4			4
6 ou 4 ou 2			
6 ou 3			
4 ou 2			
	4		
	4		
	4		
		2	
		2	
		2	

** Les choix des AC dépendent du nombre d'élèves y participant et de l'organisation de l'horaire de l'année scolaire 2020-2021. Un délai de validation est nécessaire. Il est possible que certaines demandes incompatibles soient refusées.

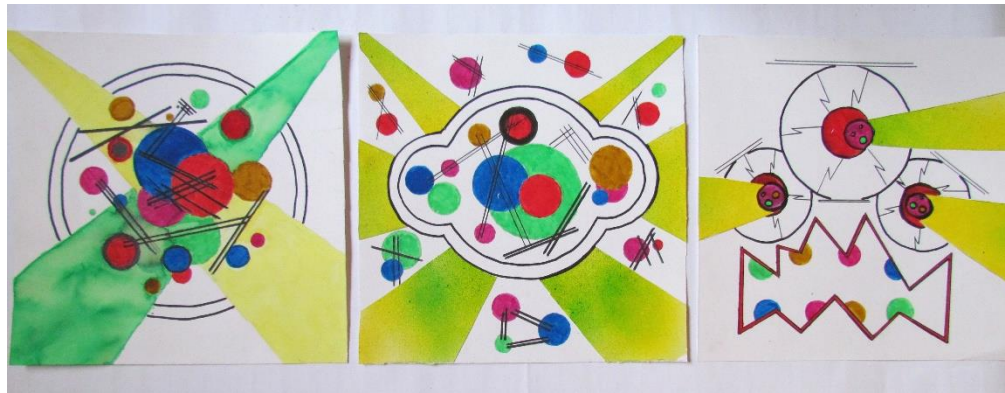
Par l'exemple :

	Grille 1 	Grille 2 
Formation commune	12h	12h
Anglais	4h 	4h 
Mathématiques	<u>6h</u> 	<u>4h</u> 
Sciences	3h	<u>6h</u> 
Labo sciences		2h
Néerlandais	2h	2h
Latin		
Espagnol		
Allemand	2h	
Informatique	2h	
Options choisies	15h	14h
TOTAL	31 h	30 h
	2 options de base 4 h	3 options de base à 4h

Troisième degré

Enseignement technique de transition

Option ARTS



Arts

5^e et 6^e

Diplômes obtenus au terme de la 6^e :

- le **CESS** (certificat d'enseignement secondaire supérieur);

Grille accessible sur
<https://institut-paridaens.be/grilles-horaires/>

5 ^{ème} et 6 ^{ème} TT ARTS	Grille unique
Formation commune - 23 périodes	
Education Physique	2
Religion	2
Français	4
Mathématique	4
Langue moderne I (Néerlandais ou Anglais)	4
Sciences	3
Histoire	2
Formation géographique et sociale	2
Options de base groupées - 8 périodes	
Dessin recherche projets	4
Histoire de l'art - analyse esthétique	2
Education musicale	1
Technologie des arts	1
Activités complémentaires - 2 périodes	
Arts plastiques	2
	33

Troisième degré

Enseignement technique de qualification

- ➡ Technicien en comptabilité
ou
- ➡ Agent d'éducation

Agent d'éducation : un métier

Il est un(e) professionnel(le) qui « éduque », accompagne un bénéficiaire (et/ou un groupe de bénéficiaires) en respectant le projet éducatif de l'institution qui l'emploie et en travaillant en collaboration avec les autres membres de l'équipe.

Il (Elle)· accompagne des enfants, adolescent(e)s, personnes handicapées, âgées ou adultes en difficulté.

Il travaille dans des secteurs variés (aide à la jeunesse, personnes handicapées, centre d'accueil pour adultes en difficulté, le secteur scolaire (écoles maternelles ...), secteur psychiatrique, maison de repos pour personnes âgées, les services de proximité (éducateur de rue), centre d'urgence ...

Il·(Elle) assure aux bénéficiaires un cadre stimulant et sécurisant et veille à leur évolution. Il (Elle) les accompagne face aux difficultés du quotidien et les aider à trouver plus d'autonomie. Il crée des liens avec le bénéficiaire et son entourage (famille, conjoint, etc.) et afin de les aider à établir et à réaliser leurs projets

Il respecte les règles de sécurité, d'hygiène et peut assurer les premiers soins d'urgence.

Agent d'éducation



Accès direct à la profession
Educateur A 2



... ou poursuite des études supérieures

Ecole Normale Maternelle ou Primaire

Régendat

Assistant social

Baccalauréat en éducation

Ecole d'infirmierie A1 A2

...

**STAGES A PARTIR
DE LA 5^{ème}
ANNEE**

Agent d'éducation

5^e et 6^e

Les stages ne figurent pas dans les grilles horaires.

En 5^e, 1 semaine de stage d'observation et 3 semaines de stage actif

En 6^e, 4 semaines de stage actif

Diplômes obtenus au terme de la 6^e :

- le **CESS** (certificat d'enseignement secondaire supérieur);
- le **certificat de qualification** d'Agent d'éducation (permettant d'entrer dans la vie active en tant qu'éducateur A2);

Grille accessible sur

<https://institut-paridaens.be/grilles-horaires/>

	Techniques sociales et d'animation		Agent d'éducation			
	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}		6 ^{ème}	
Formation commune						
Education Physique	2	2	2		2	
Religion	2	2	2		2	
Français	4	4	4		4	
Mathématique	2	2	2		2	
Formation scientifique	2	2	2		2	
Formation historique et géographique (FHG)	2	2	2		2	
Formation sociale et économique (FSE)			2		2	
Néerlandais	3	3	0	2	0	2
Anglais			2	0	2	0
Options de base groupées						
Alimentation et hygiène de vie	2	3				
Initiation à la vie professionnelle et sociale (IVPS)	2	3				
Enquêtes - visites - séminaires (EVS)	2	2				
Expression orale	2					
Expression musicale	2					
Expression plastique		2	1			
Expression corporelle		2			1	
Français : communication	2	2				
Atelier de lecture			1		1	
Psychopédagogie			4		4	
Education à la communication et à la relation			2		2	
Formation sociale			2		2	
Activités d'insertion professionnelles (AIP)			3		3	
Education à la santé			3		3	
Informatique	2	2				
Activités complémentaires						
Anglais	2	2				
Informatique			2		2	
	33	35	36		36	

Technicien en comptabilité: un métier

Le technicien en comptabilité (ou aide-comptable) au terme de sa formation est capable de :

- gérer des documents administratifs et comptables (bons de commande, factures,...) ;
- comptabiliser des opérations commerciales courantes et les opérations financières qui s'y rapportent ;
- réaliser les opérations comptables ;
- participer à la comptabilisation des opérations de fin d'exercice et/ou aux clôtures intermédiaires.

Cette formation constitue ainsi un excellent apprentissage:

- du monde de l'entreprise (création, contrôle, fonctionnement, etc.),
- des techniques de gestion (comptabilité générale, analyse de bilan, budget, trésorerie, etc.) et
- des outils de gestion informatiques.

Il peut exercer son métier dans une fiduciaire, un service social, une administration publique, un CPAS, un bureau d'assurances, une entreprise.

Technicien en comptabilité

Accès direct à la profession
Aide-comptable

... ou poursuite des études supérieures

Baccalauréat:

- *en Sciences juridiques
- *en comptabilité
- *en secrétariat

Ecole Normale Maternelle Primaire

Régendat

...



**STAGES A PARTIR
DE LA 6^{ème}
ANNEE**

Technicien en comptabilité

5^e et 6^e

Diplômes obtenus au terme de la 6^e :

- le **CESS** (certificat d'enseignement secondaire supérieur);
- le **certificat de qualification** de technicien(ne) en comptabilité (permettant d'entrer dans la vie active en tant qu'aide comptable);
- le **certificat fédéral de connaissances de gestion de base** (nécessaire au lancement de toutes activités indépendantes).

Formation commune
Education Physique
Religion
Français
Mathématique
Néerlandais
Formation scientifique
Form. historique et géographique (FHG)
Formation sociale et économique (FSE)
Options de base groupées
Economie de l'entreprise
Bureautique
Technique d'accueil et d'organisation et secrétariat (TAOS)
Anglais
Exercices pratiques de comptabilité
Techniques comptables et outils de gestion
Gestion informatique
Questions économiques juridiques ou sociales (QEJS)
Activités d'insertion professionnelles (AIP)

Gestion	Technicien en comptabilité	
	3/4 ^{ème}	5 ^{ème}
2	2	2
2	2	2
4	4	4
4	4	4
3	2	2
2	2	2
2	2	2
	2	2
4		
4		
3		
3	2	2
	8	
		9
	6	
		3
		2
33	36	36

Les stages ne figurent pas dans les grilles horaires

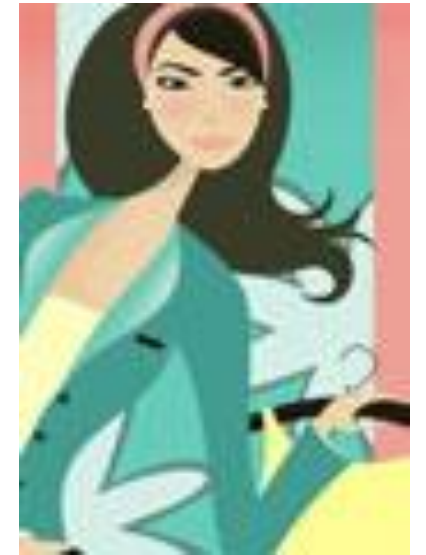
En 6^e, 4 semaines de stage

Grille accessible sur

<https://institut-paridaens.be/grilles-horaires/>

Troisième degré

Enseignement professionnel



Vendeur / Vendeuse

Accès direct à la profession

STAGES
A PARTIR
DE LA 5^{ème} ANNEE

Vendeur - vendeuse

5^e et 6^e

Les stages ne figurent pas dans les grilles horaires

En 5^e et en 6^e, 7 semaines de stage

Diplômes obtenus au terme de la 6^e :

- le Certificat d'Enseignement de 6^e professionnelle;

- le Certificat de qualification Vente (permettant d'entrer dans la vie active en tant que vendeur);

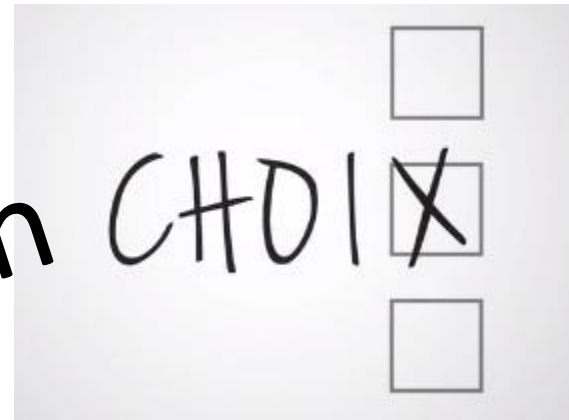
Diplômes obtenus au terme de la 7^e :

- le CESS (certificat d'enseignement secondaire supérieur) qui permet d'accès aux études supérieures de type court

Formation commune - 16 périodes
Education Physique
Religion
Français
Mathématique
Néerlandais
Formation scientifique
Formation historique et géographique
Formation économique et sociale
Options de base groupées
Economie de l'entreprise
Informatique appliquée
Art de la vente
Etalage et promotion des marchandises
Anglais
Gestion informatique
Activités d'insertion professionnelles (AIP)
Expression et communication

VENTE		VENDEUR - VENDEUSE	
3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}
2	2	2	2
2	2	2	2
4	4	4	4
2	2		
2	2	2	2
2	2	2	2
		2	2
4	4		
4	4		
4	4	4	4
4	4	4	4
2	2	2	2
		4	4
		4	4
		2	2
34	34	36	36

Bonne
réflexion et
faites le bon



Nous restons à votre écoute pour toute question complémentaire
sur les filières et les choix d'option,

Et pour cela, merci de contacter le secrétariat élèves :

secleves@institut-paridaens.be

ou 071/231055